

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, je dois présenter une pétition portant la signature de 287 Canadiens, pour la plupart de Banff, où les citoyens sont mécontents parce que le gouvernement a détruit un parc magnifique pour faire plaisir à un ancien ministre libéral qui y a fait construire un hôtel qu'il a vendu pour une somme considérable. La plupart de ces personnes sont également mécontentes parce que le gouvernement a...

M. le vice-président: Le député aurait-il l'obligeance de lire sa pétition.

M. Taylor: Le gouvernement ne veut-il pas savoir pourquoi les citoyens sont mécontents?

M. le vice-président: Le député est un parlementaire expérimenté. Peut-il lire sa pétition?

M. Taylor: Je serais très heureux de la présenter au nom des citoyens de Banff, de Canmore et même d'un citoyen de Halifax; la pétition porte également la signature de personnes de Exshaw et d'Ottawa. Toutes ces personnes sont mécontentes du gouvernement et demandent que l'on déclenche immédiatement des élections générales pour bien des raisons que nous n'avons pas le temps d'énumérer maintenant. Les pétitionnaires se prévalent de leur droit ancestral et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'insister pour que l'on déclenche immédiatement des élections générales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Français]

M. WADDELL—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, la pétition des soussignés résidant au Canada qui se prévalent maintenant de leurs droits anciens et incontestés de présenter un grief commun dans l'assurance certaine que votre honorable Chambre y portera remède.

Déclare humblement que

[Traduction]

Puisque ma mère est à la tribune et qu'elle ne comprend pas le français, je pourrais peut-être la lire en anglais. Ils déclarent humblement que le tarif du Nid-de-Corbeau est très avantageux pour l'ouest du Canada, d'où elle provient, et que c'est un des premiers encouragements accordés aux colons. La modification du tarif du Nid-de-Corbeau fera baisser les revenus agricoles, elle contribuera à démembrer les agglomérations situées le long des lignes d'embranchement et fera augmenter les frais de camionnage et de transport routier. La pétition vient de la Saskatchewan. Elle est signée par plusieurs pétitionnaires de la fameuse province de la Saskatchewan qui demandent humblement que l'on accepte leur pétition.

M. le vice-président: Comme il est 18 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à 20 heures. La Chambre étudiera alors la question de l'invasion de la Grenade, en conformité des dispositions de l'article 30 du Règlement.

Article 30 du Règlement

(La séance est suspendue à 18 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 30 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GRENADE—L'INVASION PAR UNE FORCE MULTINATIONALE

Le président suppléant (M. Corbin): Autorisation a été accordée au député d'Oshawa (M. Broadbent) de proposer l'ajournement de la Chambre en conformité de l'article 30 du Règlement, en vue de la discussion d'une affaire importante dont l'étude s'impose d'urgence, à savoir l'invasion de la Grenade par une force multinationale menée par les États-Unis.

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa) propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

—Monsieur le Président, l'invasion de la Grenade, il y a quelques jours, est un acte que devraient réprouver tous les citoyens de tous les pays représentant toutes les idéologies qui croient que les États doivent chercher à régler leurs différends par la négociation et non par la violence, et qu'aucun État n'a le droit d'imposer à un autre son propre genre de régime. Voilà le sujet de ce débat. J'y reviendrai dans un instant. Mais avant, je tiens à délimiter le cadre de ce débat et à fournir quelques éclaircissements.

Il ne s'agit pas d'établir ici si nous aimions ou non le gouvernement de l'ancien premier ministre de la Grenade, M. Bishop, qui a été brutalement assassiné. Je le répète, il ne s'agit pas de savoir si nous étions d'accord ou non avec son régime, ou avec ce qu'il faisait pour son peuple, selon les principes de son pays. Il ne s'agit pas de l'approuver ou de le désapprouver.

● (2010)

Ce débat ne porte pas non plus sur l'odieux assassinat qui a coûté la vie non seulement à M. Bishop, mais également à un grand nombre de ses ministres ainsi qu'à plusieurs dirigeants syndicaux. Le débat de ce soir ne porte pas sur cette brutalité, si inacceptable soit-elle, en tout cas chez les peuples civilisés.

Troisièmement, le débat ne porte pas non plus sur les actes de violence auxquels l'État de la Grenade a pu participer contre d'autres pays. À ma connaissance, aucun des participants à l'invasion de la Grenade n'a laissé entendre que ce pays avait lui-même commis des actes d'agression contre un de ses voisins.